Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général LLCER + SES, veuillez visiter :
bac-llcer-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : L'évolution de la structure socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?

Programme officiel :
Sociologie et science politique.

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?	- Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle). - Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale. - Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide. - À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. - Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Exploitation possible des documents :

Document 1	– Ce document est une table de destinée sociale des hommes âgés de 35 à 59 ans selon la catégorie sociale de leur père en 2020. – Elle permet d'abord de mettre en évidence que certains hommes ont connu une mobilité sociale ascendante par rapport à leur père. Par exemple, 21,2 % des fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés sont professions intermédiaires. – On observe également des situations d'immobilité sociale. Par exemple, 51,6 % des fils de cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) sont eux-mêmes devenus CPIS. – On pourra aussi souligner une certaine mobilité horizontale avec changement de statut : 26,8 % des fils d'agriculteurs exploitants sont employés ou ouvriers qualifiés. – Ce document permet de caractériser les principales transformations de la structure socioprofessionnelle entre les générations des pères et celle des fils et donc d'illustrer la mobilité

	structurelle.
Document 2	– Ce document permet de mettre en évidence les principales transformations de la structure socioprofessionnelle à l'origine de la mobilité structurelle. – On peut tout d'abord repérer le mouvement de salarisation grâce au déclin des agriculteurs exploitants et celle des artisans et commerçants. Par exemple, en 2014-2015, 2,5 % des hommes de 30 à 59 ans sont agriculteurs exploitants alors que 7,8 % des personnes ont un père qui était classé dans cette catégorie socioprofessionnelle à la fin de leurs études. – Le document met aussi en valeur la hausse du niveau de qualification. En effet en 2014-2015, 19,7 % des hommes de 30 à 59 ans sont cadres ou professions intellectuelles supérieures, alors que 14,4 % des personnes ont un père qui était classé dans cette catégorie socioprofessionnelle à la fin de leurs études. – Dans une certaine mesure, on peut observer enfin la féminisation des emplois. Par exemple, en 2014-2015, 38,2 % des femmes sont CPIS ou professions intermédiaires alors que seules 14,4 % des personnes ont une mère classée dans ces catégories et 28,9 % ont un père classé dans ces catégories.
Document 3	– Ce graphique présente un autre déterminant de la mobilité sociale : la hausse des qualifications liée au développement de l'accès à l'enseignement supérieur. – Ainsi, en 2020, si, dans la génération des 45-49 ans, un peu moins de 50 % ont accédé à l'enseignement supérieur, c'est désormais le cas pour plus de 65 % de la génération des 20-24 ans, soit environ un tiers de plus. – On peut aussi mettre en évidence que même si l'accès à l'enseignement supérieur s'est élargi à tous les milieux sociaux, il existe des inégalités d'accès entre les enfants de cadres ou professions intermédiaires et les enfants d'ouvriers ou d'employés. En 2020, environ 80 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans de parents cadres ou professions intermédiaires étudient ou ont accédé à l'enseignement supérieur soit 30 points de % de plus que les enfants d'ouvriers ou d'employés.
Document 4	- Ce document illustre l'impact des configurations familiales sur la mobilité sociale. - Ainsi, les enfants de familles monoparentales dont le parent est la mère rencontrent davantage de difficultés au cours de leurs études comparés aux enfants dont les parents vivent en couple : – ils ne sont aidés que par un seul de leurs parents ; – ils poursuivent moins leurs études et moins longtemps ; – ils sont plus nombreux à obtenir un diplôme inférieur au niveau bac comparés aux enfants de parents vivant ensemble ; – lorsqu'ils ne sont pas en étude, ils sont davantage au chômage ou inactifs comparés aux enfants dont les parents sont en couple.

Problématique possible :

La mobilité sociale peut-elle résulter de la seule évolution de la structure socioprofessionnelle ou a-t-elle aussi d'autres déterminants ?

Proposition de plan détaillé :

I) L'évolution de la structure socioprofessionnelle est bien à l'origine de la mobilité structurelle et engendre des trajectoires individuelles variées.	**II) Cependant, l'évolution de la structure socioprofessionnelle ne suffit pas à expliquer l'ensemble des changements de position sociale d'une génération à l'autre.**
A) L'évolution de la structure socioprofessionnelle est à l'origine de la mobilité structurelle.	**A) Le niveau de formation est un déterminant de la mobilité.**
• Une partie de la mobilité observée est structurelle, donc contrainte. Les individus sont logiquement de moins en moins nombreux dans les catégories socioprofessionnelles en déclin (agriculteurs exploitants, et artisans et commerçants) et de plus en plus présents dans les catégories socioprofessionnelles en expansion (cadres et professions intermédiaires) pour répondre aux nouveaux besoins de la société en termes d'emplois. • La salarisation, la tertiarisation, la hausse du niveau des qualifications et la féminisation des emplois expliquent ces nombreux changements observés dans la structure socioprofessionnelle (document 2).	• Le niveau de formation des individus est un des déterminants de leur position sociale et donc de leur mobilité. • Les nouveaux besoins de l'activité économique et les exigences accrues en termes de diplôme ont conduit à une augmentation de la demande d'études, notamment supérieures, entre les générations, quelle que soit l'origine sociale (document 3). • Cependant, il subsiste des inégalités entre les enfants de CPIS et les enfants d'ouvriers ou employés. Ceci explique donc en partie l'immobilité sociale de ces individus (document 2).
B) Cette mobilité structurelle engendre différentes trajectoires de mobilité sociale.	**B) Les ressources et configurations familiales influencent aussi la mobilité sociale.**
On observe notamment sur une table de destinée : • Une mobilité ascendante pour les fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés (document 1). • Une mobilité horizontale avec un changement de statut pour les fils	• Les ressources économiques, sociales ou culturelles sont inégalement réparties selon l'origine sociale et peuvent favoriser les parcours scolaires et donc l'accès à des positions supérieures (cas des enfants de cadres). Le manque de ressources peut au contraire le freiner

d'agriculteurs (document 1). • Une immobilité forte pour les fils de cadres, fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés (document 1).	(cas des enfants d'ouvriers). • Par ailleurs, il faut aussi tenir compte des configurations familiales. La taille de la fratrie, les situations familiales influent sur la mobilité sociale des enfants. Ainsi, on peut observer des difficultés plus importantes lors du parcours scolaire des enfants vivant en familles monoparentales dont le parent est la mère ; elles peuvent se traduire par une moindre mobilité verticale ascendante (document 4).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances (4 points)**

Question : Montrez que les problèmes d'appariement sur le marché du travail sont sources de chômage structurel.
Science économique
Comment lutter contre le chômage ?

Réponse possible :
Les problèmes d'appariement sont sources de chômage structurel lequel correspond au chômage dû à des difficultés structurelles et à des problèmes d'ajustement entre l'offre et la demande de travail.
La difficulté d'ajustement entre l'offre et la demande de travail peut être liée à un décalage entre les attentes de la demande de travail des entreprises et les caractéristiques de l'offre de travail des chômeurs et des salariés : inadéquations spatiales (décalages entre la localisation des emplois et de la main-d'œuvre) et inadéquations de qualifications (décalages entre les qualifications attendues par les entreprises et les qualifications des chômeurs et des salariés).
La difficulté d'ajustement entre l'offre et la demande de travail peut être aussi liée au délai nécessaire à la recherche de l'emploi adéquat par l'offreur de travail qui occasionne des frictions.

Deuxième partie (6 points) : **Étude d'un document (6 points)**
Sociologie et science politique
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Question 1 : À l'aide du document, vous montrerez que l'abstention systématique varie selon le niveau de diplôme. (2 points)

Réponse possible :
- Au cours des élections de 2017, l'abstention systématique concernait davantage les personnes sans diplôme que les personnes ayant un diplôme supérieur au Bac.
- En effet, parmi les personnes inscrites de 25 ans ou plus sans diplôme, 25 % n'ont voté ni aux élections présidentielles, ni aux élections législatives de 2017.
- La part de l'abstention systématique est divisée par plus de trois pour les personnes inscrites de 25 ans ou plus et ayant un diplôme supérieur au Bac (seules 8,2 % d'entre elles se sont abstenues aux deux élections).
- Ainsi, nous pouvons en déduire que moins les individus sont diplômés, plus ils sont susceptibles de s'abstenir systématiquement lors des élections.

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que le vote dépend de variables sociodémographiques. (4 points)

Réponse possible :

- Le document permet d'identifier deux variables sociodémographiques influençant l'une des formes d'engagement politique que constitue le vote : le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle.
- Comme le montre la réponse à la question 1, plus les inscrits sont diplômés, plus ils votent systématiquement. En effet, parmi les personnes inscrites de 25 ans ou plus sans diplômes, 28,7 % ont voté systématiquement aux élections de 2017, contre 41,6 % des personnes ayant un diplôme supérieur au Bac, soit une différence de 12,9 points de pourcentage.
- De même, la catégorie socioprofessionnelle influence également la participation électorale. Les cadres étaient proportionnellement plus nombreux que les ouvriers à voter systématiquement à toutes les élections de 2017 : 45,1 % des cadres contre 26,1 % des ouvriers, soit une différence de 19 points.
- Cela peut s'expliquer de la manière suivante : la participation et l'intérêt pour la politique sont largement influencés par le niveau de « compétence politique » ressenti par les individus, lui-même dépendant de la catégorie sociale et du diplôme, en particulier pour la participation électorale. Les individus plus diplômés et issus des catégories sociales favorisées vont davantage voter que les moins diplômés ou les catégories sociales moins favorisées.
- Il existe d'autres facteurs sociodémographiques exerçant une influence sur les formes d'engagement politique comme la position dans le cycle de vie. Le vote intermittent est peu marqué pour les générations plus âgées : seuls 38,2 % des retraités l'ont pratiqué en 2017, soit la part la plus faible. À l'inverse, l'on sait que les plus jeunes valorisent et mobilisent davantage des formes d'engagement et de participation politique moins conventionnelles.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques.

Programme officiel :
Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	Comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique).

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Le document met en évidence une corrélation positive entre le PIB par habitant et les émissions de CO_2 par habitant : plus le PIB par habitant dans un pays est élevé, plus les émissions de CO_2 par habitant dans le pays sont élevées. - Selon la Banque mondiale, en 2018, aux États-Unis, le PIB par habitant était de 62 000 dollars contre 1 500 dollars en Mauritanie et les émissions de CO_2 étaient aux États-Unis d'environ 15 tonnes par habitant contre environ 0,8 tonnes en Mauritanie. - Les émissions de CO_2 illustrent deux limites écologiques de la croissance soutenable : la pollution et le réchauffement climatique.
Document 2	- Le document explique que la croissance économique soutenable se heurte au réchauffement climatique qui est provoqué par une concentration trop importante de CO_2 dans l'atmosphère. Il évoque aussi les conséquences du réchauffement climatique (canicules, montée des océans, ...). - Il peut être relié au document 1.
Document 3	- Le document présente l'évolution des stocks de poissons entre 1974 et 2019. - Constat : la part des stocks de poissons sous-exploités a diminué tandis que celle des stocks de poissons surexploités a augmenté. - Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en 2019, environ 8 % des stocks de poissons étaient sous-exploités contre environ 35 % des stocks en 1974. - En outre, en 2019, environ 30 % des stocks de poissons étaient surexploités contre environ 10 % des stocks en 1974. - L'épuisement des ressources peut s'avérer être une contrainte à la croissance économique soutenable.

Raisonnement possible :

La croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques. La croissance économique correspond à une augmentation durable des richesses produites. Pour être soutenable, elle doit être pérenne dans le temps. Or, produire plus de richesses nécessite d'utiliser davantage de ressources et implique de rejeter davantage de pollutions, notamment des gaz à effet de serre (GES) responsables du réchauffement climatique.

- La croissance économique soutenable se heurte d'abord à l'épuisement des ressources. Augmenter la production de richesses impose d'utiliser toujours plus de ressources. Or, ces ressources ne sont pas toujours renouvelables (c'est le cas par exemple du pétrole). Par ailleurs, le renouvellement des ressources peut être plus lent que leur consommation. C'est ce qu'on observe par exemple pour les stocks de poissons. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en 1974, seulement 10 % environ des stocks de poissons marins mondiaux étaient surexploités. 45 ans plus tard, en 2019, le part des stocks de poissons surexploités a triplé puisque ce sont désormais 30 % des stocks de poissons mondiaux qui sont surexploités (document 3).

- Ensuite, une deuxième limite écologique de la croissance soutenable est la pollution. La production de richesses provoque différents types de pollutions : pollution de l'air, de la terre, de l'eau, ... La croissance économique correspondant à une augmentation durable de la production de richesses, elle s'accompagne d'une augmentation des pollutions. Ainsi, selon la Banque mondiale, en 2018, en Mauritanie, le PIB par habitant s'élevait à environ 1 500 dollars contre plus de 60 000 dollars aux États-Unis. Or, les émissions de CO_2 par habitant étaient de d'environ 0,8 tonnes en Mauritanie contre environ 15 tonnes aux États-Unis (document 1).
- Enfin, la croissance économique soutenable se heurte à une troisième limite écologique : le réchauffement climatique. Le réchauffement climatique est provoqué par « une concentration trop importante de gaz carbonique (CO_2) dans l'atmosphère » (document 2). Or, on constate que les pays qui ont connu la plus forte croissance, soit les pays qui présentent le PIB par habitant le plus élevé, sont aussi les pays qui émettent des émissions de CO_2 par habitant les plus importantes (document 1 : exemple des États-Unis et de la Mauritanie). Ainsi, selon le GIEC, la dynamique de croissance actuelle dans le monde provoquerait un réchauffement de la planète de 4 à 5 °C occasionnant des conséquences considérées « irréversibles » (document 2).

La croissance économique soutenable se heurte donc à trois limites écologiques : l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.